



LE SYNDICALISTE MILITANT FO



N°133

CIRCULAIRE CAOUTCHOUC *Le 12 Novembre 2014*

Le choix de l'OPCA ne fait pas l'unanimité

Le Mercredi 05 Novembre 2014, nous étions conviés à une réunion pour faire le choix de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé des fonds de la Formation Professionnelle de la branche du Caoutchouc, après la dénonciation de l'accord faite par le SNCP.

Malgré la demande de **FORCE OUVRIERE** de mettre en concurrence trois organismes, seuls OPCALIA et AGEFOS PME nous ont fait une proposition suite à l'appel d'offres, **DEFI déclinant malheureusement l'invitation, par manque de temps, et en raison des mauvaises informations apportées au Conseil d'Administration de DEFI par son Président (CFE-CGC) et son vice-président (Chambre Patronale de la Pharmacie).**

Le porte-parole de **FORCE OUVRIERE** a pris la parole en premier, en expliquant que nous étions en 2007 à l'origine de la création d'un OPCA de branche Caoutchouc afin de faire bénéficier de la Formation Professionnelle les salariés des petites entreprises de la branche.

Malheureusement, il en est tout autre, car les fonds gérés par AGEFOS PME ont surtout servi aux grands groupes pour financer leurs périodes de chômage partiel.

De plus, la mise en place du site internet de l'Observatoire National de l'Evolution des Emplois dans la branche n'a pas été une réussite, et a été surtout très coûteuse.

Pour finir, un manque d'information émanant des AGEFOS PME, notamment les comptes-rendus du Conseil d'Administration, nous ont fait choisir l'autre organisme présent, à savoir l'OPCALIA, qui vient d'intégrer deux branches dépendant de notre champ d'activité, le Verre à la Main et le Textile, et dont les remontées des camarades siégeant dans leurs sections de branche respective sont relativement bonnes.

Après un tour de table des Organisations Syndicales, c'est OPCALIA qui a été choisi à la majorité (3 pours, 2 contres, 1 abstention).

Un accord sur la désignation et un autre sur la mise en place du SPP sont soumis à signature jusqu'au 13 Novembre.

La délégation avec l'aval de la Fédéchimie, va valider ces deux accords.

Même si l'OPCA que nous avons choisi n'avait pas été retenu, nous ne nous serions pas opposés à un autre choix, car pour nous, il y a bien d'autres sujets plus importants à négocier, comme par exemple les Salaires et les Classifications.

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03

Email : fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>